



Le Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples
Le Mouvement de la Paix
Le Comité Solidarité Palestine
Choisir la cause des femmes

Soixantième anniversaire du 19 mars 1962 "cessez le feu en Algérie"

"commémoration citoyenne"

Le 18 MARS 2022 à 18 h square du 19 mars 1962 à SAINT-NAZAIRE

"LE COLONIALISME EST UN CRIME CONTRE L'HUMANITÉ"

Le 19 mars 1962, c'est la fin d'une "sale guerre" et la fin de 132 ans de domination coloniale. Le 19 mars 1962 – Cessez le feu en Algérie – est un événement historique. Il fut salué avec soulagement par l'immense majorité des peuples algérien et français qui voyaient la fin de 8 ans de guerre atroce. Le 19 mars 1962, est le premier acte des accords d'Évian signés la veille par les représentants du gouvernement français et ceux du gouvernement provisoire de la République Algérienne. Ces accords mettaient en place un processus d'autodétermination débouchant sur l'indépendance. Ce processus fut ratifié par la grande majorité du peuple français et du peuple algérien. Il se conclura par la proclamation de l'Indépendance de l'Algérie le 5 juillet 1962

Le 19 mars 1962 fut une victoire de la liberté et de la dignité pour le Peuple Algérien qui, au prix d'énormes souffrances, retrouvait enfin sa dignité et sa liberté bafouées par 132 ans de système colonial. **Une victoire contre le racisme**, pour les Français qui luttèrent courageusement contre cette guerre injuste car contraire à la devise de la République « *liberté, égalité, fraternité* ». **Une victoire pour la paix et contre le fascisme** pour les Français qui estimaient que « *cette guerre n'était pas la leur* » et pour les appelés du contingent qui jouèrent un rôle déterminant dans la défaite des factieux « Algérie Française » de l'OAS, organisation d'extrême droite qui multiplia les attentats terroristes en France et en Algérie pour torpiller la paix.

60 ans après, longtemps occultée, la Vérité sur cette guerre coloniale progresse partiellement. Le président Macron a reconnu que Maurice Audin du Parti communiste Algérien et l'avocat algérien Ali Boumendjel avaient été torturés et assassinés par l'armée française. Il a aussi déclaré que le massacre de centaines d'Algériens non armés à Paris le 17 octobre 1961 par la police de Papon était un crime « *inexcusable pour la République* ». Mais dans les deux cas il s'est bien gardé d'évoquer les responsabilités des plus hautes autorités de l'État français.

60 ans après les séquelles de la guerre n'ont pas disparues et en particulier la plus grave : le racisme anti arabe et anti musulman.

NOUS AVONS UN DEVOIR DE JUSTICE ET DE VÉRITÉ

Sans une condamnation claire du colonialisme, ce crime contre l'Humanité. les séquelles de cette guerre iront en s'aggravant On ne guérira pas les traumatismes subit et on ne construira pas l'amitié entre le peuple algérien et le peuple français.

Retrouvons nous le 18 mars 2022 à 18 h, square du 19 mars 1962 à Saint-Nazaire.

**Pour la reconnaissance officielle et la condamnation des crimes
commis en Algérie au nom de la France**

Les crimes d'État notamment le massacre du 17 octobre 1961 et la répression de la manifestation du 8 février 1962 contre l'OAS où 9 manifestants furent tués au métro Charonne.

Les crimes de guerre commis par l'armée contre la population algérienne : internements arbitraires, torture systématique, exécutions sommaires avec l'appui des autorités, notamment lors de « *la bataille d'Alger* » en 1957 sous les ordres de Massu et de Bigeard.

Les crimes contre l'Humanité comme la déportation massive d'une partie importante de la population algérienne vers des camps dit de *regroupement* où les habitants, survivaient dans des conditions atroces sous contrôle de l'armée

**Pour rappeler la lutte de ceux qui en France et en Algérie
se sont opposés à cette guerre coloniale**

**Pour l'amitié entre les peuples algérien et français,
pour le renforcement de la coopération entre les deux peuples**